

Titre Professionnel Technicien·ne de Traitement des Eaux

RNCP34506

Bon de commande :
23Q04260173_2

Niveau 4
(BAC)

Crédit photo ARDAM

ardam

Maj Février 2024

Devenez gardien·ne de l'environnement en veillant au bon fonctionnement des procédés de traitement des eaux

Le technicien de traitement des eaux (TTE) assure le fonctionnement de systèmes de production d'**eau potable** ou spécifique (eaux de piscine) ainsi que le traitement des **eaux usées domestiques** ou des **effluents industriels**.

Ses interventions visent à rendre l'eau conforme aux usages attendus en fonction des exigences réglementaires, sanitaires et environnementales en vigueur.

● DÉBOUCHÉS MÉTIERS

K2306 – Supervision d'exploitation éco-industrielle

Technicien ne de station d'épuration / potabilisation

K2301 – Distribution et assainissement d'eau

Agent e de réseau eau potable / assainissement

H1503 – Intervention technique en laboratoire d'analyse industrielle

Préleveur euse d'eau

● EMPLOYEURS POTENTIELS

Collectivité

Syndicat

Société privée

Entreprise industrielle

DEUX POSSIBILITÉS DE SE FORMER

Formation pro. (10 mois) : 888h à 923h en centre et 350h à 385h en entreprise (suivant positionnement)

Formation en alternance (18 mois) : 749h en centre
Rythme : 2 sem. en centre et 3 sem. en entreprise

PUBLICS

Demandeurs d'emploi : candidature spontanée ou orientés par les prescripteurs habilités

Salariés : projet de Transition Professionnelle, contrat en alternance

Possibilité de VAE : pour l'obtention partielle ou totale du titre

PRÉREQUIS

titulaire d'un CAP, BEP ou BAC scientifique, technologique ou professionnel (ex : MEI, ELEEC...)

DATE DE FORMATION

01 Octobre 2024 au 04 Juillet 2025

Intégration possible jusqu'au 31/12 selon prérequis

LIEU DE FORMATION ET ACCESSIBILITÉ

ARDAM, Ecosite - Chemin de la Prade, 34140 Mèze

Accessible aux personnes en situation de handicap

Présence de deux référentes handicap à l'ARDAM

● COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

Le TTE veille à la bonne marche des installations en :

- réalisant des analyses de contrôle sur les effluents et les boues tout au long du traitement afin de respecter les normes
- régulant les paramètres de traitement sur le process
- assurant l'entretien courant des instruments de prélèvements et de mesures
- diagnostiquant les éventuelles dérives ou pannes des équipements et en procédant à leurs remplacements

● CONTENU DE LA FORMATION

Le Titre Professionnel se compose de 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

1. Analyser les échantillons d'eaux et de boues

Prélèvements, autosurveillance, analyses, interprétations

2. Conduire différents procédés de traitement d'eaux et de boues

Règlementation, pilotage des procédés de traitement

3. Maintenir les installations de traitement d'eaux et de boues

Maintenance préventive et curative, hydraulique, technologie des pompes, métrologie des équipements, gestion des réseaux

COÛT DE LA FORMATION

Formation pro. : Coût totalement pris en charge par la Région Occitanie et le Fond Social Européen pour les demandeurs d'emploi

Formation en alternance : nous contacter

Déplacements à prévoir à la charge de l'apprenant sur les différents plateaux techniques de Sète.

RÉMUNÉRATION - selon statut -

Dans le cadre du Pacte Vert, les demandeurs d'emploi inscrits en Occitanie de 18-29 ans pourront percevoir le REJ (**Revenu Ecologique Jeune**) en complément de leur rémunération Région ou Pôle emploi.



POURSUITES D'ETUDES

BTSA Gestion et Maîtrise de l'Eau (GEMEAU)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Equipe pédagogique experte** et issue du monde professionnel (sociétés fermières, collectivités, syndicats...)
- **Face-à-face pédagogique** avec alternance d'apports théoriques, d'exercices pratiques, d'études de cas et d'interprétations de données techniques
- **Mises en situation professionnelle** sur les différents plateaux techniques (station d'épuration de Mèze, hall de procédés de traitement...)
- Temps d'**autoformation**
- **Formation à distance** (15%)
- **Accompagnement individualisé** adapté à l'apprenant tout au long de son parcours

MODALITES D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

Durant son parcours, l'apprenant réalisera différentes **tests de connaissances et mises en situation professionnelle**.

Les compétences techniques de l'apprenant seront évaluées par un **jury de professionnel**.

Passage du titre

- Questionnaire professionnel et entretien technique
- Mise en situation professionnelle
- Présentation orale d'un sujet traité en entreprise
- Entretien final

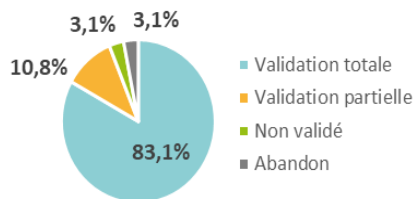
Passage par CCP (validation du titre par CCP possible)

- Questionnaire professionnel
- Mise en situation professionnelle
- Entretien technique

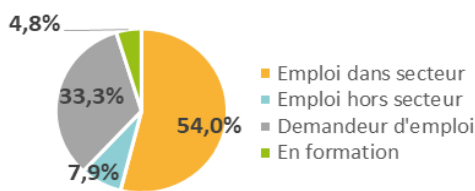
Pas d'équivalence spécifiée dans l'arrêté de création du titre.

TAUX DE RÉUSSITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

(résultats cumulés de 8 promos : 65 apprenants)



Durant les 6 mois :



SATISFACTION STAGIAIRES 2023



Les CCP manquants peuvent être validés ultérieurement durant la validité du titre professionnel.

MODALITES D'ADMISSION

Informations collectives/sélection :

- Jeudi 13 Juin 2024 à 9h30
- Mardi 17 Septembre 2024 à 9h30

Déroulé d'une information collective :

Etape 1 : Présentation de la formation, partenariat, débouchés emploi...

Etape 2 : Test de sélection portant sur la chimie, les mathématiques et l'eau

Obj : Evaluer le potentiel du candidat à suivre l'action de formation

Etape 3 : Entretien individuel

Obj : Valider le projet pro. du candidat et les aptitudes pour le métier visé

Délai de réponse après entretien : 8 jours

CONTACT

Audrey BARNEAUD
Coordinatrice de la formation
Mail : audrey.barneaud@ardam.fr
Téléphone : 04.48.20.26.37
04.67.51.00.53